

Ls Dog's World

Conditions générales d'admission

Vaccins obligatoires, les animaux non vaccinés sont sous la responsabilité de leur propriétaire. Ainsi que les animaux qui seraient contaminés.

Vaccins obligatoires :

DHPPI + leptospirose et toux du chenil (spécifique intranasal).

Admission uniquement admet les chiens identifiés, vaccinés, vermifugés et traités contre les parasites (Tiques et puces).

Le carnet de vaccination du chien sera présenté dès le premier jour d'essai.

Responsabilité

Le propriétaire doit être assuré en responsabilité civile pour son chien.

Le propriétaire reste responsable de tout dommage éventuel causé par son animal.

En cas d'endommagement ou de destruction des installations, celles-ci seront réparées ou remplacées aux frais du propriétaire. Celui-ci sera responsable de solder la facture en totalité indépendamment d'un éventuel remboursement par son assurance.

Maladie et accidents

En cas de blessures de l'animal ou en cas de doute sur son état de santé, Ls Dog's World prendra les mesures nécessaires, selon le degré d'urgence.

Ls Dog's World décline toute responsabilité pour les maladies ou virus pouvant survenir pendant le séjour.

Bien que nous mettions tout en œuvre pour assurer la sécurité de votre animal, nous ne pouvons être tenus pour responsable des éventuels accidents ou incident pouvant survenir.

Durant la période de garde, le propriétaire accepte de prendre à sa charge, tous les frais engendrés par des soins supplémentaires ou des frais de vétérinaire.

Le propriétaire s'engage à annoncer les éventuelles allergies de son animal.

Chienne en chaleur/Mâle castration

Ls Dog's World se réserve le droit de refuser tout animal en chaleur ou non castré.

Les chiennes non stérilisées sont les bienvenues hors périodes de chaleur. Toutefois, elles pourront être refusées en cas de garde de mâle non castré, ceci afin d'éviter toutes reproductions non désirées. En cas de saillie accidentelle, Ls Dog's World ne pourra être tenu responsable.

Comportement du chien

Le propriétaire s'engage à informer Ls Dog's World des antécédents d'agression de l'animal et/ou des comportements à risques et/ou dangereux observés chez son animal.

Ls Dog's World

En particulier, le propriétaire s'engage à informer de tout trouble dû au comportement en présence d'autres animaux, durant les transports ou dans toute autre circonstance susceptible de poser problème dans le cas de la prestation de service effectuée conformément au contrat.

Ramassage/dépose du chien au domicile

Dépose/reprise du chien avant ou après les heures d'ouverture seront facturés en supplément

Annulation

Pour toute annulation moins de 7 jours ouvrables à l'avance, la pension/garderie de jour sera facturée à 50%.

Pour toute autre prestation, une annulation moins de 24 heures sera facturée à 100%

Alimentation

Les propriétaires s'engagent à transmettre les grammages et la nourriture pour leur animal.

Droit à l'image

Le propriétaire informe Ls Dog's World s'il ne souhaite pas que son animal soit sur notre site internet ou sur les réseaux sociaux.

Conclusion

Ce contrat entre en vigueur le jour de la signature et se prolongera tant que le propriétaire aura recours aux services de Ls Dog's World

Murist, le

Signature propriétaire :

(Précédée de la mention manuscrite (« lue et approuvé »))

Nom du chien